

Mot du Maire Election Mars 2014

Écrit par BPROUX
Lundi, 10 Mars 2014 22:20



Chers administrés,
L'échéance des élections municipales approche. Le 23 mars, vous étiez vos conseillers municipaux. Vous aurez le choix entre deux équipes qui vous font des propositions et des promesses qu'il faudra tenir. Pour tout projet il faut tenir compte des possibilités financières qui, à Vindelle, restent limitées (les dotations d'état sont en baisse).

Plusieurs moyens de communication se présentent à nous (presse-réunion publique-etc...). Afin de contacter le plus possible de personnes et que toutes aient la même information, nous avons choisi de venir à votre rencontre afin de dialoguer, écouter et comprendre vos besoins dans les villages et de vous adresser ce document destiné à tous les vindellois.

A l'heure de faire le bilan de la mandature, je vous invite à reprendre notre profession de foi de 2008 qui nous a servi de feuille de route. Vous vous apercevrez que pratiquement toutes nos promesses ont été respectées. Malgré des réalisations imprévues et obligatoires venues se rajouter à nos engagements (au groupe scolaire notamment).

Notre bilan financier : Le redressement de la situation financière a été salué par le représentant du trésor public lors du vote du budget 2013 soulignant la maîtrise des dépenses de fonctionnement et en optimisant les recettes. La plupart des investissements ont été auto-financés sans recours à l'emprunt et sans augmentation majeure des taxes communales.

NOS PRINCIPALES RÉALISATIONS (hors entretien courant)

GROUPE SCOLAIRE

- Remplacement de la chaudière ;
- Reflexion et mise aux normes de l'assainissement ; (En régie B. Proux & P. Proux)
- Contractualisation avec l'entreprise SE MULLARD pour le remplacement du bus scolaire pour un coût annuel inférieur ;
- Réalisation du projet « Ecole numérique Rurale » 12 minis PC portables pour les élèves + 1 portable pour la maîtresse + 1 serveur + 1 imprimante laser centralisée + 1 tableau blanc interactif ; (possier porté par B. Proux en collaboration et financé par la région)
- Remplacement de la clôture du terrain de Tennis pour la sécurité des enfants ; (En régie)
- Remplacement de fourneaux et mobiliers de cuisine ;
- Renouvellement des armoires froides ;
- Création d'une nouvelle classe en 2011 + 2013 création d'un préau et extension de la garderie ;
- Extension du réseau informatique ;
- Installation d'une Alarme incendie et remplacement de l'Alarme intrusion.

SALLE DES « FINS BOIS »

- Remise en état du système de chauffage ; (En régie A. Grenet)
- Plantation de haies et d'arbres sur la prairie des fins bois ; (Travaux faits en régie, B. Proux & P. Proux + transport de la terre végétale & évacuation des gravats)
- Mise en place de l'empierrement autour de la prairie ; (sécurisation anti-intrusion... en régie S. Yassa)
- Acquisition d'une chambre froide ;
- Acquisition d'un matériel de sonorisation avec table de mixage ;
- Acquisition d'un lave-vaisselle semi-industriel.

MAIRIE

- Remplacement des PC informatiques de l'accueil et du poste comptabilité ;
- Remplacement du photocopieur par un photocopieur Laser couleur A3/A4 en réseau et Fax ;
- Remplacement du central téléphonique et de tous les postes ;
- Acquisition d'un vidéo-projecteur ;
- Traitement des charpentes de la mairie contre les termites ;
- Installation d'un gestionnaire de chauffage, remplacement des radiateurs .

ACTIVITÉS D'INTER-COMMUNALE

- Limiteur de bruit pour la salle des fins bois ;
 - Nouveau camion pour les agents techniques ;
 - Ajust de points d'éclairage public dans les villages ; (à poursuivre)
 - Amélioration du réseau de sécurité incendie, remplacement de bouches obsolètes ; (à poursuivre)
 - Débrillatateur Automatique placé à la salle des fins bois ; (Personnel communal et élus formés)
 - Tondeuse sur trois points pour le tracteur ;
 - Lame de déneigement et son adaptation au tracteur communal. (Avec l'aide du Conseil Général)
- ### AUTRES BÂTIMENTS COMMUNAUX
- Remplacement de la chaudière du logement de l'ancienne poste ;
 - Création de 3 logements locatifs + 2 commerces ;
 - Création d'un Cabinet d'infirmières ;
 - Transformation du cabinet médical en logement locatif ; (en régie) } l'auto-financement et restant au patrimoine communal
 - Reflexion et aménagement de la place de la mairie avec création de places de parking dont deux pour personnes atteintes d'un handicap ;
 - Remplacement de l'ensemble des horloges électromécaniques de commande de l'éclairage public par des horloges astronomiques beaucoup plus précises ;
 - Accueil de Commerçants ambulants ;
 - Création d'un arrêt de bus au Pays du Maine ;
 - Rédaction d'un plan communal de sauvegarde ; (en cas de catastrophe naturelle)
 - Inventaire des biens communaux ; (en cours)
 - Amélioration mécanique des voies communales + pose de bordures.

ACTIVITÉS D'INTER-COMMUNALE

- Limiteur de bruit pour la salle des fins bois ;
- Nouveau camion pour les agents techniques ;
- Ajust de points d'éclairage public dans les villages ; (à poursuivre)
- Amélioration du réseau de sécurité incendie, remplacement de bouches obsolètes ; (à poursuivre)
- Débrillatateur Automatique placé à la salle des fins bois ; (Personnel communal et élus formés)
- Tondeuse sur trois points pour le tracteur ;
- Lame de déneigement et son adaptation au tracteur communal. (Avec l'aide du Conseil Général)

ACTIONS POUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

- Accompagnement du renouvellement du comité des fêtes et encouragement de son dynamisme ;
- Favoriser la communication et la mise en place de projets communs entre les associations ;
- Mise en place de pupitres devant chaque lieu d'intérêt ; (CDC Brocenne & Charente)
- Création et balisage des chemins de randonnée sur la commune ; (N. Gregoire + Pays Centre Touraine & Charente + Conseil Général)
- Soutien à la commission culture (mars en Brocenne) et dans le projet de création d'un espace événementiel ;
- Marché de Pays ; (N. Gregoire + comité des fêtes)
- Mise aux normes du stade de football (sécurité, filets pare ballons, création vestiaires arrières, réflexion de l'isolation et installations électriques, peintures, réaménagement du terrain).

ACTIONS POUR LA SECURITE

- Aménagements sécuritaires sur la RD37 à la Mothe ; (plantations, panneaux, marquages au sol, vitesse limitée à 70km/h)
- Remplacement de plusieurs bouches d'incendie obsolètes ;
- Déplacement du panneau Vindelle en direction de Chapelle et en direction de Guisalle, (extension de la zone 50km/h)

NOS PROJETS

- Continuer à maintenir le niveau d'imposition et les dépenses communales ;
- Améliorer le service social d'aide aux personnes âgées, aux personnes seules ou en difficulté ;
- Améliorer la sécurité incendie (suite rapport du SDIS + devis Veolia) ;
- Améliorer la sécurité routière à Guisalle et au Maine ; (dam ce qui a été fait à la Mothe-Coulonges)
- Commencer les travaux d'accessibilité pour les personnes avec un handicap, dans les bâtiments communaux ; (travaux à réaliser en fonction de l'avancée d'autres travaux, effacement des réseaux, tout à l'égout, aménagement de bouyg...)
- Réaliser les travaux de voirie communale ;
- Acheter un immeuble pour conserver l'activité d'un commerce et le dynamisme du bourg ;
- Envisager des travaux pour la remise en état d'une partie de l'église et le clocher ; (étude à lancer, subventions ?)
- Améliorer l'éclairage public suivant les besoins dans les villages et nouvelles constructions ;
- Continuer à défendre la commune dans le cadre du COPIL Très Haut Débit pour l'arrivée de la fibre optique et dans un avenir proche la montée en débit par la mise en place d'une ligne fibre entre Marsac et Vindelle ;
- Continuer à soutenir les projets autour du groupe scolaire et du centre de loisirs ;
- Continuer à soutenir les associations de vindelle, créer une fonction de délégué au milieu associatif ; (pour accompagner les projets des associations)
- Construire un bâtiment communal suffisamment spacieux pour accueillir les services techniques et les agents communaux. Créer un espace réservé aux chasseurs un « Club House » pour les footballeurs, accueillir le club de Babyfoot et le comité des fêtes. Ce bâtiment serait couvert en panneaux photovoltaïques afin d'amortir les coûts de construction ;
- Création des jobs d'été ;
- Abaissement du taux communal de la taxe d'aménagement.

Pour toute information complémentaire ou rendez-vous... N'hésitez pas à contacter un des candidats près de chez vous.

Le maire sortant, André FRICHETEAU

Mot du Maire Election Mars 2014

Écrit par BPROUX
Lundi, 10 Mars 2014 22:20
